

ÉCOLES SUPÉRIEURES DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

Formation technologique et profes quels enseignants ? Les défis à

La loi de refondation de l'école votée en 2013 a prévu la création des Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé) pour assurer la formation initiale et continue des personnels enseignants. Celles-ci ont déjà accueilli en 2013/2014 une première promotion d'étudiants inscrits en master 1re année de MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation). Elles mettent en place à la rentrée 2014, la formation de tous les professeurs stagiaires lauréats des concours de recrutement. C'est dans ce contexte que l'Afdet, convaincue que la qualité de la formation des enseignants est un élément fondamental pour préparer efficacement les jeunes à leur insertion sociale et professionnelle, a organisé, à Paris ce 19 novembre, un colloque sur la base de cette question :

« Cette qualité est-elle vraiment assurée s'agissant des maîtres des enseignements technologiques et professionnels ?

La spécificité des enseignements technologiques et professionnels qui associent une combinaison de savoirs complexes et évolutifs, une maîtrise de savoir-faire professionnels, une culture du monde économique et de l'entreprise est-elle prise en compte ? »

Le colloque, placé sous le patronage de Mme Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a réuni environ 200 participants venus de différentes régions. Ils représentaient à la fois le milieu de la formation (Espés, acteurs de terrain de diverses académies, enseignants, chefs de travaux, proviseurs, formateurs de CFA, corps d'inspection, membres du ministère) le monde économique (organisations professionnelles, entreprises, associations, responsables de ressources humaines), parents d'élèves, journalistes et les régions. Les propos échangés tant dans les tables rondes qu'avec la salle ont été nourris et libres.

Il a permis de croiser les points de vue sur la formation initiale et continue des enseignants qui doivent préparer les jeunes à leur métier, développer chez eux les compétences attendues, aujourd'hui et demain, par les entreprises et par la société.

Des exposés introductifs présentés par Daniel Filâtre, recteur de l'académie de Grenoble et président du comité de suivi des Espés et par Jacques Ginestié, président du réseau national des Espés, directeur de l'Espé d'Aix-Marseille, ont posé le contexte et les enjeux des Espés tant d'un point de vue général que de fa-

çon spécifique pour les maîtres des formations technologiques et professionnelles.

*Pour l'Afdet,
la qualité
de la
formation
des
enseignants
est un
élément
fondamental
pour préparer
efficacement
les jeunes
à leur
insertion
sociale et
profession-
nelle*

L'association des régions de France (ARF) a exprimé, en la personne de Jean Rainaud, conseiller à l'éducation auprès de François Bonneau, président de la région Centre et président de la commission Éducation de l'ARF, les attentes des régions liées à l'évolution de leurs compétences.

Vincent Troger, enseignant-rechercheur à l'Espé de Nantes, a mis en perspective le poids des effectifs des élèves/étudiants de l'enseignement technologique et professionnel dans le système éducatif et les effectifs d'enseignants ainsi que les contradictions liées à un modèle de formation des enseignants applicable à tous, prenant difficilement en compte les spécificités.

Des témoignages filmés de professeurs des enseignements technologiques et professionnels, en cours de formation dans les centres d'Antony (académie de Versailles) et de Saint-Denis (académie de Créteil) ont permis d'entendre des voix optimistes quant à leur engagement professionnel mais aussi leurs attentes en terme de formation (ces témoignages sont consultables sur afdet.org).

L'Afdet est attentive à une formation de qualité des enseignants des domaines technologiques et professionnels.

C'est autour de cette ambition qu'elle a mené réflexion lors de son colloque annuel le 19 novembre dernier à Paris.

sionnelle : relever

Ensuite, deux tables rondes ont continué d'enrichir la réflexion .La première, animée par Mario Cottron, directeur de l'Espé de Poitiers, a permis une réflexion sur le thème : « La réponse des Espés aux besoins spécifiques des enseignants des formations technologiques et professionnelles».

Cette table ronde a réuni des acteurs directement impliqués dans la formation des enseignants : responsable de parcours de masters MEEF, coordonnateur au sein d'Espés de filière technologique et professionnelle, formateur académique, responsable de site de formation, IA-IPR, tuteur... La place du monde économique dans la formation initiale et continue des maîtres des enseignements technologiques et professionnels était au centre du débat de la 2e table ronde, animée par Vincent Troger. Elle a réuni des responsables d'entreprises et du monde de la formation au sein d'académies ou d'Espés.

Enfin, Jean-Luc Cénat, président du conseil d'orientation de l'Afdet, a présenté les analyses et propositions de l'Afdet souhaitant que ce colloque ne soit que le début d'un travail collaboratif qui mérite de se poursuivre et de trouver des solutions satisfaisantes pour que la qualité de la formation des jeunes soit assurée.



Première table ronde : « La réponse des Espés aux besoins spécifiques des enseignants des formations technologiques et professionnelles »

Trois thèmes ont été abordés à travers la première table ronde, dont les débats ont été articulés autour des questions suivantes.

Le recrutement dans les filières technologiques et professionnelles

- sur quelles bases les Espé recrutent-elles face à la diversité des viviers (formations universitaires générales/professionnelles, professionnels avec expérience en entreprise...) ?
- quelles incitations pour créer un vivier suffisant à l'université ?
- quels dispositifs pour favoriser l'intégration dans la formation initiale de publics en reconversion ?

L'organisation de la formation initiale dans les filières technologiques et professionnelles :

- quelle culture commune et quelle culture spécifique ?
- quelle prise en compte de l'expérience professionnelle ?
- quelle immersion offerte en entreprise ?
- Quelle organisation de l'alternance pédagogique ?

Vers une stratégie nationale de formation dans ces filières :

- une régulation au niveau national des implantations des spécialités technologiques et professionnelles est-elle nécessaire ?
- quelles propositions pour une carte nationale des formations et des affectations de stagiaires ?
- quelles plus values du numérique et de la formation à distance ?

Deuxième table ronde : « La place du monde économique dans la formation initiale et continue des maîtres des enseignements technologiques et professionnels »

Les thématiques suivantes ont été abordées dans la seconde table ronde du colloque :

- Comment faire face aux problèmes de déficit de maîtrise du geste professionnel notamment pour les futurs PLP issus de formation strictement universitaire dans le cadre de leur formation initiale ? Le concours des entreprises est-il possible en formation initiale ? Quel relai en formation continue ?
- Dans l'état actuel des maquettes, est-il réaliste d'envisager un temps de stage en entreprise pour les futurs professeurs de LP ou des filières technologiques sans expérience professionnelle, ou cette question ne peut-elle relever que de la formation continue ?
- Pour les PLP stagiaires, la période de formation en entreprises des élèves peut-elle constituer un objet d'observation et de formation, notamment dans le cadre de la réalisation des mémoires de master ou des écrits professionnels pour ceux qui sont dispensés de mémoires
- Les candidats aux concours de l'enseignement en lycée professionnel ou en filières technologiques sont dans une proportion variable mais significative d'anciens cadres d'entreprises. Cette mobilité vers l'enseignement ne pourrait-elle pas faire l'objet d'une réflexion concertée et de la mise en œuvre de dispositifs conventionnels entre les entreprises et l'Éducation nationale ?
- Il y a eu des expériences de production d'outils pédagogiques élaborés en collaboration avec des organisations professionnelles et destinés à constituer des supports d'activité en classe. Internet offre la possibilité de rendre de tels outils largement disponible. Où en est la réflexion dans ce domaine ?

CONCLUSION Préconisations



L'Afdet s'est réjouie de la création des Éspés, écoles supérieures du professorat et de l'éducation. L'initiative était heureuse en effet dans son principe : elle renouait avec une volonté de former les maîtres d'une manière systématique dans toutes les dimensions de leur métier. Sans émettre de jugement sur le succès de ce dispositif s'adressant à toutes les catégories d'enseignants, l'Afdet, cependant, s'interroge avec inquiétude sur la formation actuelle des enseignants des domaines technologiques et professionnels. Certes, les Éspés sont de création récente et sont en phase de rodage. Il faut leur laisser le temps de faire leurs preuves. Mais l'état des lieux aujourd'hui révèle un écart réel face aux ambitions affichées, faute d'une prise en compte suffisante de la spécificité de la formation technologique et professionnelle, de la diversité de ses contenus, de ses approches pédagogiques, de ses modalités d'organisation sous statut scolaire, apprentissage, formation continue, enfin, de ses modes de relations avec le milieu économique.

La seule transposition des orientations relatives aux disciplines générales n'est pas, ici, appropriée. Si des principes analogues à tous les types de formation doivent être respectés, une culture commune dispensée à tous les enseignants, des solutions spécifiques aux domaines technologique et professionnel sont à mettre en œuvre.

L'Afdet relève quatre champs de préoccupation et en déduit diverses propositions.

Tout d'abord, **la conception et l'organisation de la formation** doivent être repensées en vue d'une plus grande **cohérence**.

Assurément, les analyses et les prises



de l'Afdet

*En conclusion du colloque, Jean-Luc Cénat,
président du conseil d'orientation de l'Afdet,
a souhaité la tenue d'assises pour dissiper
quatre champs de préoccupations clairement identifiés*

de décision ne relèvent plus de deux ministères mais d'un seul, ce qui facilite l'unité politique. La création du comité de suivi et la mise en place, à l'initiative des écoles, du réseau des Espés permettent une concertation et une coordination à tous égards indispensables. Mais l'unité administrative, d'autant qu'il faut prendre en compte l'autonomie des universités, est-elle totalement assurée ? La diversité est utile à l'innovation ; elle ne dispense pas d'orientations claires. Cette difficulté à les établir aboutit à :

- Un positionnement mal éclairci du concours et des années de préparation aux masters.
- L'émettement des formations, en particulier, pour les spécialités à petits flux, où une carte nationale des formations est impérative.
- L'insuffisance de formation à des missions fondamentales, telles que, aide à l'orientation des élèves et à la construction de leur projet professionnel, aide à l'accompagnement vers l'emploi, sensibilisation à la formation continue des adultes.
- Le déficit de la préparation à une relation efficace école-entreprise dans ses dimensions pédagogiques, de transfert technologique et d'insertion professionnelle.

Au-delà de la conception d'ensemble qui n'est pas encore aboutie et c'est une deuxième préoccupation majeure, **la formation dispensée ne répond pas encore à la totalité des besoins exprimés**, au plan de la maîtrise des savoirs et des savoir-faire comme au plan pédagogique. La formation universitaire n'est pas toujours adaptée, en particulier pour certains métiers professionnels où elle est, même parfois, inexistante. Des palliatifs sont trouvés sous forme de dérogations, alors que pour ces spécialités, la déroga-

tion est justement la règle. Il faudrait plus systématiquement diversifier le vivier de recrutement des professeurs, aménager le parcours de formation des professionnels venus de l'entreprise, celui des étudiants issus de la formation professionnelle qui devraient comme les titulaires des licences professionnelles accéder directement aux masters de même type. Il faut recourir, plus encore, à la validation des acquis de l'expérience (VAE). La formation universitaire ne comprend pas, de plus, généralement une expérience suffisante du milieu économique et un vécu professionnel. Fondamentalement, dans le domaine technologique et professionnel, doit être ménagé un temps significatif d'activité en entreprise. Quant à la formation pédagogique, elle doit être mieux ajustée à la diversité des publics accueillis, s'appuyer sur une pédagogie de l'individualisation, s'attacher à la lutte contre le décrochage, s'interroger sur les pratiques d'évaluation.

La formation pédagogique doit s'ouvrir davantage sur le milieu professionnel, intégrer la pédagogie de projet, la pédagogie de l'alternance sous sa forme scolaire et d'apprentissage, la pédagogie de la formation des adultes.

Plus largement, et c'est là notre troisième souci, **la formation continue des enseignants reste en déficit criant**. Certes, les formateurs, de par la nature même de leur métier, ont un devoir de perfectionnement constant tout au long de leur carrière. Mais, dans le domaine technologique et professionnel, les enseignants doivent être accompagnés, voire reconvertis lorsque les mutations sont fortes. La formation continue des enseignants n'est, aujourd'hui, ni systématique, ni à la hauteur des enjeux. Elle ne permet pas, dans un contexte très évolutif, la mise à

jour des connaissances scientifiques et techniques ni le suivi des évolutions des organisations, des équipements et des pratiques professionnelles. Des retours réguliers et obligatoires des enseignants dans le milieu professionnel sont une nécessité.

La formation initiale et continue des enseignants, c'est notre quatrième point, ne doit pas devenir un isolat. Au-delà des Espés, **une mobilisation de tous les acteurs du monde de la formation et du milieu économique est indispensable**. La réussite des Espés ne se fera pas seule. Elle implique une liaison étroite avec les rectorats, les corps d'inspection, les directions des ministères, l'inspection générale au sein de laquelle le Cerpep (Centre d'études et de recherches sur les partenariats avec les entreprises et les professions) joue un rôle précieux. C'est l'interaction entre les universitaires, les représentants des formations technologiques et professionnelles, administratifs, enseignants, corps d'inspection et le milieu économique qui conditionnera le succès.

L'Afdet fait part de ses mises en garde et en même temps de ses propositions. Il lui apparaît que le thème de la formation des enseignants des domaines technologiques et professionnels doit faire l'objet d'assises associant tous les acteurs concernés du monde de la formation et du monde économique. L'Afdet tient à une bonne formation des maîtres car elle est animée par l'ambition que soient dispensées, au final, des formations de qualité. De cette qualité dépendent la capacité d'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes, la compétitivité de notre économie, la cohésion sociale garante, elle-même du développement personnel de chacun ».